



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS EXERCICE 2019

PRENEZ AVIS que lors de la séance du conseil qui se tiendra à **huis clos** le **10 novembre 2020**, au Pavillon Wilson situé au 4b, rue Principale, à compter de **19 h 30**, le trésorier déposera le rapport financier et le rapport des vérificateurs de la Ville de Coteau-du-Lac, pour l'exercice financier 2019, et ce, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

DONNÉ À COTEAU-DU-LAC, ce 4^e jour du mois de novembre 2020.

Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, assistante-greffière de la Ville de Coteau-du-Lac, MRC de Vaudreuil-Soulanges, certifie que j'ai publié l'avis portant sur le dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs de l'exercice 2019, conformément à la loi, en affichant et en publiant dans un journal une copie de cet avis, à chacun des endroits suivants :

- Sur le babillard et le site Internet de la Ville le 4 novembre 2020.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Coteau-du-Lac, ce 4 novembre 2020.

Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière